

Clause marché public

1. Ajouter dans les critères de sélections à faire figurer dans l'avis d'appel public à la concurrence : "Adhésion à une charte, de type Artisan Socialement Responsable ou équivalent, garantissant l'engagement éthique de l'entreprise en matière d'emploi et de formation."
2. Ajouter dans le règlement de consultation : "S'agissant du critère Références/Qualifications, l'obtention du label Artisan Socialement Responsable délivré par l'association du même nom, ou tout autre justificatif attestant des mêmes engagements, sera considéré comme un atout. Les offres répondant à ces caractéristiques bénéficieront d'un bonus de 5 points applicable sur la note technique du candidat."